

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP SMART EQUITY 2 Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°63-2014 du 23 décembre 2014

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **FCP SMART EQUITY 2** aura lieu le **15 juin 2015**.

FCP SMART EQUITY 2 présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP SMART EQUITY 2
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP Mixte
Type	: OPCVM de distribution
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Adresse	: 5, rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
Montant initial	: 100.000 dinars divisés en 100 parts de 1.000 dinars chacune
Références de l'agrément	: Agrément n°63-2014 du 23 décembre 2014
Date de constitution	: 27 mai 2015
Durée de vie	: 5 ans
Promoteurs	: SMART ASSET MANAGEMENT et AMEN BANK
Gestionnaire	: SMART ASSET MANAGEMENT 5, rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
Dépositaire	: AMEN BANK Avenue Mohamed V-1002 Tunis
Distributeur	: SMART ASSET MANAGEMENT 5, rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative minorée d'une commission de rachat de 3% (droit de sortie) pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'échéance de 5 ans.

Pour plus d'informations sur FCP SMART EQUITY 2, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°15-0907 en date du 04 juin 2015 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de SMART ASSET MANAGEMENT, sise au 5, rue Mustapha Sfar -1002 Tunis Belvédère.